

SYSTÈME LINGUISTIQUE, DYNAMIQUE DU LANGAGE
ET FLUX TEMPORI-SPATIAL

Πάντα ῥεῖ*.

HÉRACLITE

... Pareille à celui qui pense
Et dont l'âme se dépense
A s'accroître de ses dons.

VALÉRY

SOMMAIRE. — Au moment où, avec Saussure, l'avènement du structuralisme, privilégiant la « synchronie », bouleversait durablement l'approche traditionnelle des faits linguistiques, la dialectologie, à la suite de Gillieron, mettait l'accent sur le morcellement spatial et la variabilité naturelle des parlers populaires, tandis que la grammaire comparée continuait à établir les règles de transformation des langues dont notre documentation permet d'écrire la genèse et l'histoire. Comme il ne saurait y avoir, en droit, de contradiction entre ces diverses appréhensions d'un même objet, il semble que les incompréhensions mutuelles naissent d'une mauvaise perception du temps linguistique : de même que le locuteur ne fait l'apprentissage de sa langue que de façon progressive, continuant du reste à la modifier insensiblement tout au long de sa vie, dans une confrontation permanente avec les autres membres du groupe social ou de la société auxquels il appartient, de même le langage n'existe qu'in actu, et les structures psycholinguistiques se remettent de la sorte perpétuellement en question, se maintenant inchangées ou se modifiant au gré des initiatives individuelles ou collectives. Selon cette perspective, qui réconcilie les diverses approches, il est clair que les notions de structure et de système correspondent à des ensembles de schèmes psychologiques mémorisés et toujours susceptibles de modifications plus ou moins

* « Tout est flux ».

profondes liées aux échanges par lesquels ils s'actualisent; la conception, explicite ou implicite, d'un système comme objet fixe est essentiellement liée à l'usage de l'écriture, puis à la description, forcément écrite, des divers idiomes, qui figent artificiellement un objet assujéti au « flux » temporel, et foncièrement mouvant. De là paraissent émaner la plupart des apories dénoncées plus haut.

Les réflexions que nous présentons dans cet article n'offrent rien de révolutionnaire, et ne sont nullement l'amorce d'une nouvelle doctrine linguistique. Nées de la confrontation consciente — et constante — de deux expériences, celle du dialectologue « de terrain » et celle d'un structuraliste « modéré » aux prises avec les notions de système, de fonction et d'économie, elles tâchent de les concilier toutes deux dans une approche réaliste, claire et complète du fait langagier.

1. *Le paradoxe de base : système et structure face au changement (temps) et à la variation (espace).*

La validité de la perspective structuraliste en linguistique n'est plus à démontrer : l'efficacité des méthodes d'analyse qui en découlent, la satisfaction intellectuelle que l'on éprouve à percevoir un tout organique à travers la multiplicité des phénomènes particuliers en sont garantes. Peut-être y a-t-il, entre l'idée d'un conglomérat fortuit d'éléments indépendants et le très abstrait « système où tout se tient » cher à Saussure, place pour un moyen terme plus compréhensif et plus nuancé, comme on le verra en conclusion ; mais en tout état de cause nul, à quelque école qu'il appartienne, n'ira nier aujourd'hui que la linguistique moderne marque dans la théorie comme dans la pratique un progrès substantiel et décisif sur celle du siècle passé.

Mais le XIX^e siècle avait été celui où se sont établies, d'une façon tout aussi décisive, les bases de la grammaire historique et comparée, deux approches du reste nécessairement liées l'une à l'autre. C'est précisément contre un abus d'historicisme, corollaire des succès de la méthode mais coupable d'estomper en fait le fonctionnement du langage tel qu'il se pratique, c'est-à-dire « en synchronie », qu'a réagi Saussure en proclamant le primat épistémologique de celle-ci. Mais le changement linguistique est lui aussi une réalité dont il faut rendre compte, et les écoles saussuriennes, post-saussuriennes et dérivées l'intègrent mal — lorsqu'elles s'en préoccupent —, dans leur approche doctri-

nale. Autour d'André Martinet, le fonctionnalisme, ouvert aux acquis de la linguistique comparée pré-saussurienne et aux enseignements de la dialectologie, s'efforce néanmoins de lui rendre sa place, en se fondant essentiellement sur les notions de déséquilibre structural, de rendement fonctionnel et d'interférences entre idiomes en contact : théorie et illustrations se trouvent brillamment exposées dans le « classique » du maître, *Économie des changements phonétiques, traité de phonologie diachronique* (Berne 1955).

Le dialectologue, enfin, a quant à lui acquis du fait de son expérience de terrain sur les parlars vivants — sans doute pourrait-on dès lors lui associer nombre de « linguistes de brousse », africanistes, américanistes ou autres — des comportements d'enquête et de description peu compatibles avec le structuralisme pur et dur : d'une part, phonologue convaincu, il va se trouver en effet confronté à un parfait cercle vicieux, puisqu'il doit noter une matière dialectale au moyen de signes dont la détermination suppose une analyse préalable de cette matière — du reste, le passage d'un système à un autre dans l'espace dialectal impliquera en principe l'échange d'un codage contre un autre, ce qui ne facilitera ni la cartographie ni la lecture des cartes... Mais ce ne serait là que moindre mal, si ne venait s'y joindre d'autre part l'écueil majeur que constituent l'instabilité, la variation ou variabilité propre aux parlars vivants, qu'elle affecte du reste dans des proportions éminemment inégales (v. *infra* la citation d'O. Bloch), et dans un ou plusieurs registres du langage : son, forme, syntaxe, lexique.

C'est à ce phénomène que notre regretté maître Jean Séguy nous avait fait consacrer dès 1953 notre « diplôme d'études supérieures » — l'actuel mémoire de maîtrise —, intitulé « Le polymorphisme phonétique en gascon garonnais, d'après les enquêtes de l'*Atlas Linguistique Gascon* » (nous en avons effectué vingt, du Bordelais à la haute vallée de la Garonne, près de la frontière d'Espagne). Une partie de ce travail fut publiée l'année suivante dans *Via Domitia* (Annales de la Faculté des Lettres de Toulouse) sous le titre « Un exemple de polymorphisme phonétique : le polymorphisme de *s* implusif en gascon garonnais »¹. Dans l'introduction de cet article, après avoir

1. Dès 1955, nous avons étudié le polymorphisme phonétique à Bragayrac (Haute-Garonne) d'après l'*Atlas Linguistique de la Gascogne*, *Bull. philolog. et hist. du Com. des Trav. hist. et scient.*, Paris 1955 (7 pp.). Il s'agissait du 78^e Congrès des Sociétés Savantes, tenu à Toulouse en 1952.

défini notre objet — « Nous appelons 'polymorphisme' la coexistence, dans le langage d'un sujet parlant, de deux ou plusieurs variantes phonétiques ou morphologiques d'un même mot, utilisées concurremment pour exprimer le même concept, le choix de l'une ou de l'autre apparaissant comme indépendant du conditionnement articulatoire (tempo, etc.) ou d'une recherche quelconque d'expressivité » — nous alléguons un certain nombre de témoignages antérieurs, apportés tant par des linguistes que par des dialectologues à propos d'idiomes variés : occitanisants comme Ronjat, Bonnafous (Quercy) et Bouzet (Béarn), ces deux derniers enquêteurs du *Nouvel Atlas Linguistique de la France* de Dauzat (cf. notre *ALG*)², basquisants comme Gavel; chez les structuralistes, nous citons Troubetzkoy, qui situe le phénomène dans le cadre de sa doctrine : « Il n'échoit en somme aucune fonction aux variantes phonétiques non pertinentes pour le style : elles se remplacent réciproquement d'une façon tout à fait arbitraire, sans qu'en outre la fonction expressive ou la fonction déclenchante du discours soient modifiées en quoi que ce soit. Par ex. en kabarde les occlusives palatales sont prononcées tantôt comme des sons de type k, tantôt comme des sons de type č : le même kabarde prononcera par ex. le mot 'gane' 'chemise' tantôt žane, tantôt g'ane, sans le remarquer, ni sans indiquer par là aucune nuance stylistique ou émotionnelle ».

2. J. Bloch écrivait dans *La dialectologie gallo-romane (Conférences de l'Institut de Linguistique de l'Université de Paris, III, 1935, pp. 40-41)* : « Un autre problème du plus haut intérêt, c'est celui de l'unité d'un parler. M. Gauchat, l'animateur des études dialectologiques en Suisse romande, a traité de ce problème dans un article qui a eu un succès retentissant, L'unité phonétique dans le patois d'une commune (il s'agit de Charmey dans la Gruyère orientale). La situation est très variable : dans les Vosges mêmes, les parlers sont généralement unifiés; dans le canton même de Thillot, le parler est presque identique dans un groupe de plusieurs communes comprenant plus de dix mille habitants dont une bonne partie, au moins la moitié, est patoisante. Au contraire à Gérardmer, j'ai observé des variations à l'intérieur du parler de ce centre important où le patois est très vivace et de même dans le voisinage. Pour prendre un exemple, j'ai fait une enquête assez poussée dans le village de Liézay, installé dans une clairière, au-dessus de Gérardmer. Là j'ai trouvé chez des patoisants nés dans le lieu même des différences frappantes; l'un disait pour « marteau » *molyèy*, l'autre *molé*. Il m'est même arrivé d'observer un fait curieux : comme je demandais à un de mes témoins comment il désignait le beignet, il me répondit *bwèyô*. Or, au même instant, sa sœur qui faisait la cuisine se retourne et dit *bwègnô*. Alors je dis à mon témoin qu'il ne prononce pas le mot comme sa sœur et je demande à celle-ci de répéter sa réponse en invitant mon témoin à écouter; et quand je lui demande de me répéter la réponse de sa sœur, il me répète la sienne propre; et il a fallu que je lui explique quelle est la différence des deux formes pour qu'il en prenne conscience ».

Et si ce fonctionnaliste avant la lettre rejetait très conséquemment ces faits hors de son champ d'étude, d'autres linguistes, romanistes dialectologues en l'occurrence, avaient pris à leur égard d'intéressantes positions, que nous évoquions : Karl Jaberg et Jakob Jud notaient dans l'introduction de leur opuscule *Das Sprachalltags als Forschungsinstrument*, p. 214 « Dass dasselbe Wort je nach den Umständen sehr verschieden ausgesprochen werden kann, dürfte nach den systematischen Untersuchungen von Rousselot, Gauchat, Terracini, Bloch, Lutta und nach den Beobachtungen von vielen anderen Gelehrten auch ausserhalb des romanistischen Gebiets theoretisch kaum mehr geleugnet werden, trotzdem auch heute in praxi viele Dialektforscher konsequent an diese Tatsache vorbeigehen, die für eine saubere Einordnung der Beispiele in die Paragraphen einer historischen Lautlehre sehr unbequem ist »³. Or, tandis que dans cette même notice ils déclaraient (*ibid.*) « Was wir wiederzugeben versuchen, ist nicht die ideale Einheitlichkeit und Sauberkeit des mundartlichen Lautsystems, das im Bewusstsein des Sprechenden lebt, und das dieser in einer seltsamen Selbsttäuschung mit der Wirklichkeit identifiziert. Wir suchen auf dem phonetischen so wenig wie auf dem lexikologischen Gebiet das Normale, das Durchschnittliche, das Usuelle zu erfassen, sondern vielmehr das Momentane, das Individuelle, das Occasionnelle der einmaligen sprachlichen Äusserung. Wie geben *Sprechen* wieder, nicht *Sprache* »⁴, Sever Pop rétorquait à leur propos dans *La Dialectologie* (I p. 539) « Parce que les deux savants suisses affirment que les réponses enregistrées sur place par les enquêteurs P. Scheuermeier, G. Rohlfes et M. L. Wagner représentent la prononciation indivi-

3. « Que le même mot peut être prononcé de façon très différente selon les circonstances, voilà qui théoriquement ne devrait pas être contesté à la suite des recherches systématiques menées par Rousselot, Gauchat, Terracini, Bloch, Lutta, et des remarques faites par nombre d'autres savants également hors du domaine roman, quoique même aujourd'hui, dans la pratique, bien des dialectologues ne tiennent volontairement aucun compte de ce fait, qui se révèle fort malcommode lorsqu'il s'agit de ranger proprement les exemples dans les paragraphes d'une phonétique historique ».

4. Ce que nous essayons de rendre, ce n'est pas l'unité et la netteté du système phonique dialectal qui est présent dans la conscience du locuteur, et que celui-ci, s'abusant singulièrement lui-même, identifie avec la réalité. Nous recherchons aussi peu sur le plan de la phonétique que sur celui du lexique ce qui est normal, moyen, usuel, mais bien plutôt ce qu'il y a de momentané, d'individuel, d'occasionnel dans l'énoncé linguistique. Nous rendons compte d'actes de parole, non de la langue ».

duelle des personnes interrogées, Bottiglioni estime qu'ils ont renoncé, par là, à donner 'un indice, même sommaire, et une représentation objective du parler moyen, qui intéresse en premier lieu celui qui consulte l'Atlas' (Introduction à l'Atlante linguistico-etnografico della Corsica', pp. 15-16)». Il se peut que, posé en ces termes, le problème soit effectivement insoluble : nous y reviendrons plus loin. Pour en finir avec notre propre approche, ajoutons d'une part que notre thèse sur le verbe gascon dialectal (ALG V) nous a permis en 1972 d'envisager, mais sans prolongements théoriques, le problème du polymorphisme morphologique, sur lequel nous sommes revenu récemment (1985) en domaine basque⁵, cette fois pour en tirer quelques conclusions à la fois théoriques et pratiques; d'autre part, à l'occasion du *Fourth International Congress of Phonelic Sciences* (Helsinki 1961), nous avons repris le thème premier, c'est-à-dire la phonétique gasconne, dans une communication intitulée *Aspects diachroniques et géographiques de la phonétique : le polymorphisme* (*Proceedings* pp. 524-532), où nous liions pour la première fois la variation dans le temps à la variation dans l'espace, proposant de dresser des cartes statistiques pour représenter les faits du polymorphisme, avec des «isoglosses de fréquence» — sans nous rendre compte que la chose est moins simple qu'on ne l'attendrait dans le cadre lexical (v. plus loin p. 8-9), et qu'en outre cette aréologie statistique peut tout aussi bien se perpétuer indéfiniment que se résoudre par une extension — ou une réduction — de l'aire innovante.

Nous avons évoqué l'école fonctionnaliste et André Martinet à propos du changement linguistique. La variation synchronique est elle aussi devenue un de ses thèmes favoris. Le descripteur du parler francoprovençal d'Hauteville (1966)⁶ notait déjà (p. 35) : «En fait, les différentes communautés linguistiques s'opposent peut-être moins par les articulations phoniques qu'elles emploient que par les façons divergentes dont elles utilisent chacune d'entre elles. Mais ceci n'épuise pas les différences. Un phonème ne s'articule pas toujours exactement de la même façon : la prononciation d'une même unité distinctive peut varier considérablement selon les contextes, selon les gens, selon l'humeur du moment», et, plus loin, p. 37,

5. Statut et limites du polymorphisme morphologique : le verbe dans la *Grammaire carlabrique basque* de Pierre d'Urte (1712) (1^{re} partie), in *Symbolae Ludouico Mitxelena septuagenario oblatae*, 1985, pp. 899-919.
6. Esquissée dès 1939; le dépôt légal date de 1945.

«Mais il peut s'agir (à propos des réalisations de /r/), chez certains sujets, de variantes combinatoires, l'apicale s'employant dans certains contextes, et l'uvulaire dans les autres, ou encore de variantes tout à fait libres, la même personne employant indifféremment l'apicale ou l'uvulaire à l'initiale du mot *repos*, par exemple» (nous soulignons). Les disciples ont repris le thème sous des formes diverses, où l'on constate d'ailleurs comme une progression dans l'importance des phénomènes enregistrés, et parallèlement un effort croissant de classement, de systématisation et d'intégration de ces faits dans la théorie. Ainsi, après les notations précitées de Martinet — pour ne citer que les contributions principales —, H. Schoogt rédige pour *Le Langage* (pp. 773-811, *Encyclopédie de la Pléiade*, 1986), autour de ce problème, l'article intitulé *La dynamique du langage*, terme désormais classique et repris p. ex. par Henriette Walter dans de nombreuses publications⁷. J.-Cl. Guillon avait de même rédigé un rapport sur le thème III «Diachronie, dynamique et variation» au 6^e Colloque fonctionnaliste de Rabat, en 1979; avaient participé au débat J.-M. Builles, A.-M. Houdebine⁸, R. Jolivet, V. Lucci, G. Madonia, M. Mahmoudian et H. Walter : on voit qu'au sein d'une même équipe le thème suscite d'importantes résonances!

Un degré de plus est franchi, dans cette même perspective, par un autre disciple d'A. Martinet, Christos Clairis : il s'agit pour lui de constater non plus l'ampleur des variations possibles dans la réalisation d'un même phonème, ou à l'extrême la confusion de deux phonèmes distincts mais affines, mais bien l'existence d'une «fluctuation des phonèmes», que l'auteur définit de la façon suivante : «La fluctuation de phonèmes est la possibilité pour le même locuteur, dans les mêmes circonstances, de faire alterner librement deux ou plus de deux phonèmes dans la même unité significative, et cela seulement pour certaines unités du lexique» (*La fluctuation de phonèmes*, in *Dilbilim-Linguistique VI* 1981, Istanbul, p. 103). Déjà noté par Martinet à Hauteville (p. 57), le phénomène, selon l'auteur, a également

7. Citons entre autres *Diachronie, synchronie et dynamique en phonologie*, in *Linguistique fonctionnelle : débats et perspectives*, sous la dir. de M. Mahmoudian, PUF 1979, pp. 121-128, et dans les *Actes du 8^e colloque de linguistique fonctionnelle* (Toulouse 1981) le rapport intitulé *Le concept de synchronie dynamique*.

8. Celle-ci est intervenue au colloque de Toulouse avec Définition et caractère opératoire du concept de synchronie dynamique, pp. 102-110 des *Actes*.

fait l'objet de remarques ou d'études plus poussées chez K. Pike, Mary Ritchie Key, C. Hagège, D. François, W. Dressler, J.-M. Builtes, H. Walter⁹.

Nous voici parvenu au terme d'un rapide inventaire des difficultés que les notions de variation et de changement suscitent chez les structuralistes de stricte obédience post-saussurienne, pour lesquels l'enjeu du combat à mener consistait précisément à privilégier la vision synchronique et unitaire du système-structure par rapport à ses avatars temporels ou spatiaux. Il est évident qu'après cette longue marche, pleine de péripéties et d'expériences aussi diverses qu'enrichissantes, on ne peut retourner aux errements antérieurs, quelque justifiées que soient les perspectives diachronistes ou historicistes, et remarquables par leur rigueur et leur précision les résultats auxquels elles ont fait aboutir la linguistique pré-saussurienne. Mais on ne saurait nier que le débat repose désormais sur certaines contradictions foncières : si la langue est « un système où tout se tient », comment peut-il se faire

1° qu'elle change dans le temps, puisqu'un tel système ne peut être qu'équilibré dans son fonctionnement ?

2° qu'elle varie dans l'espace, étant donné que la dialectologie nous enseigne que le passage d'une variété à une autre se fait par le biais de modifications qui n'affectent jamais qu'une partie du système, quelque importante ou négligeable qu'elle soit ?

3° qu'elle puisse aller jusqu'à manifester une certaine tendance naturelle à varier, parfois dans des proportions considérables, chez un même individu, ce qui remet en question plus gravement encore que les faits précédents la notion d'équilibre et de système homogène ?

2. Une évidence mal perçue : le « flux » temporel, cadre obligé de notre activité intellectuelle.

Ce qui nous semble expliquer cette suite de paradoxes et d'échecs des schémas explicatifs, ce qui nous paraît en définitive pécher de façon essentielle, c'est l'aspect strictement statique de ces constructions, la pétrification des systèmes dans leur représentation même, le refus de prendre en compte la dimension temporelle en tant que telle. Il est symptomatique que le linguiste, devant l'univers désespérément figé des signes que l'on trace sur

la feuille blanche, que ce soit l'écriture quotidienne, les tableaux grammaticaux, les schémas morphologiques, ou les transcriptions phonétiques, ait en quelque sorte éprouvé le besoin d'ajouter quelque chose pour rendre compte de ses expériences, indéfiniment répétées, du changement et de la variabilité, et créé la notion de « dynamique ». Mais cela a-t-il servi à beaucoup plus qu'à figer une nouvelle notion ? En fait, le problème serait proche des apories éléates, dans la mesure où, d'une part, on ne peut évidemment parvenir à fixer sur le papier un mouvement, un devenir sans la prise en compte duquel la description trahit précisément une dimension essentielle, et où, d'autre part, j'ai le besoin absolu de fixer l'objet pour travailler sur lui ! Sans doute me suffira-t-il, pour me garder de divaguer ou de statuer dans le vide, de me rappeler constamment l'existence de cette aporie.

Si nous ne tenons compte du temps qu'exceptionnellement, c'est que nous sommes le temps, forme obligée de notre appréhension du monde. Notre perception du statique, du fixe — ou du moins de ce qui ne se modifie pas de façon sensible en comparaison des objets mouvants ou de notre propre devenir —, c'est la perception répétée de l'identique successif par une mémoire en éveil constant, et constamment active. Dans cette perspective, en quoi consiste la « fonction langagière », seule réalité concrète que l'on puisse apprécier directement ? C'est l'usage ininterrompu, de la naissance à la mort, d'une faculté expressive propre à l'homme, qui s'inscrit dans le temps et la mémoire de telle sorte que chaque énoncé émis se trouve conditionné non seulement par les facteurs « classiques » — système linguistique acquis dans lequel se code le message, contexte, situation, identité de l'interlocuteur, nature du message, etc. —, mais aussi par le souvenir diffus, ou du moins la résultante mémorisée, de tous les énoncés antérieurement émis — et entendus, dans la mesure où il peut y avoir interférence.

L'apprentissage du langage, dont le constructivisme de Piaget, nuancé par un Changeux qui admet l'innéité d'une « enveloppe génétique » consistant en une classe de « structures potentiellement accessibles », paraît rendre mieux compte que le préformisme de Chomsky, consiste dans ce cadre en un processus de conditionnement fondé sur l'imitation des relations que l'adulte, dans son dialogue avec l'enfant, établit entre l'objet ou le geste observables et le signe linguistique articulé. Les schèmes ainsi créés par fixation et enrichissement des liaisons synaptiques répondent aux divers niveaux du système

9. C. Clairis a brièvement repris le même thème au colloque de Toulouse, pp. 111-113 des *Actes*.

linguistique : première articulation, essentielle parce que réellement première — v. plus loin le primat du lexème —, seconde articulation et construction de l'arsenal phonématique, fondements morphosyntaxiques, etc. ; mais ces « édifices » n'en sont que sur le papier, où on les fige, tandis que leur réalité biologique n'est autre que le réseau des connexions synaptiques actualisées, en acte, sous la tension du système nerveux central, donc perpétuellement confrontées aux situations nouvelles avec référence aux situations antérieures, et donc toujours prêtes aussi à se modifier ou à s'enrichir au gré des influences subies de l'extérieur — et sûrement aussi au gré des événements psychiques intérieurs : réflexions, élaboration des conduites, etc.

L'acquisition individuelle de la langue a-t-elle un terme ? A coup sûr, on en connaît les grandes étapes, mais il n'est pas dit que le stock de schèmes acquis par l'adulte soit fixé *ne varietur*. Bien au contraire, tandis que notre expérience ne cesse de s'accroître et de se nuancer jusqu'à notre mort, il n'en est pas moins vrai que rares sont les individus dont le langage ne subit pas des modifications parallèles : acquisition — bien entendu — de mots nouveaux correspondant aux transformations de son propre environnement existentiel et aux mutations de la société à laquelle il appartient, abandon d'un vocabulaire actif tombé en désuétude, adoption d'habitudes syntaxiques adaptées aux modes et usages collectifs nouveaux (et à l'élaboration desquels chacun participe inconsciemment), et même modification du système phonologique — ou du moins de certaines règles combinatoires. L'auteur de ces lignes a la conscience la plus nette de ne pas parler aujourd'hui — quant à la « forme » — exactement comme à vingt ans, et encore moins comme à dix ou douze. Ce sont des évolutions aussi inéluctables que lentes et imperceptibles, tant pour l'entourage que pour l'individu lui-même, soumis au même devenir, qui expliquent en dernière analyse le changement linguistique dans son essence : si la mère, ou l'entourage familial, a fixé les bases du langage lors de l'apprentissage au sens traditionnel du terme, parents et enfants — ceux-ci plus nettement, car ils sont plus malléables — continuent de concert, et en accord avec l'ensemble du groupe, à en modifier insensiblement les usages tout au long de l'existence, et la nouvelle génération se fondera sur ces bases nouvelles.

Le groupe social joue un rôle évidemment fondamental dans le devenir de l'idiome, lien essentiel entre ses membres. Un jeu constant d'interférences, d'interactions, d'influences réciproques assure la régulation de ce devenir. Aussi la commune, générale-

ment groupée — au besoin, le hameau —, constitue-t-elle en France, par exemple, l'unité sociolinguistique de base pour le géolinguiste. On sait toutefois depuis la célèbre contribution de L. Gauchat¹⁰ que cette homogénéité peut ne pas être parfaite, du moins en matière de phonétique, et depuis plus longtemps encore grâce à P.-J. Rousselot¹¹ qu'il en va de même dans une cellule familiale. De fait, l'individu est plus ou moins malléable à cet égard : tel jeune Toulousain ira faire ses études supérieures à Paris des années durant sans modifier d'un iota son articulation bien méridionale, tandis que telle autre villageoise de cette même région sera assez sensible aux influences extérieures pour que ses familiers puissent identifier à sa façon de parler la dernière visite qu'elle vient de recevoir !

C'est assurément dans le cadre de la commune, ou de toute unité sociolinguistique « quasi minimale » analogue, que prennent ainsi naissance certains changements : dès l'instant que le code linguistique n'existe qu'en acte, comme déclenchement en situation — et qui pourra évaluer le poids de tous les facteurs intra- et extralinguistiques qui sont liés à chaque situation ? ! — des connexions synaptiques liées aux schèmes concernés, il est certain que les composantes de l'énoncé connaîtront chez le locuteur une certaine latitude de réalisation, comme si, à chaque moment et de façon provisoire, dans un équilibre précaire et ouvert au changement, l'ensemble des « impacts » constituait une sorte de nébuleuse autour du point idéal ; et cette image vaut bien entendu, *mutatis mutandis*, pour toutes ces composantes. Comme chacun a son génie personnel en la matière, et utilise le fonds commun à sa façon, quitte même à innover, tel individu doué d'une « aura », d'un prestige particuliers s'imposera à la communauté, qui pourra adopter définitivement pour son propre compte les choix, et même les innovations, de ce personnage, à la différence des communautés voisines qui, selon un processus semblable, feront d'autres choix. C'est là le principe de l'« ethnodémarcation linguistique », qui implique une certaine laxité des « systèmes ». On pourra évidemment en dire autant des communautés urbaines, où la démarcation n'est plus ethnolinguistique et « horizontale », mais sociolinguistique et

10. L'unité phonétique dans le patois d'une commune (Charmey), in *Festschrift für H. Morf*, 1905. Il s'agit de l'article évoqué par J. Bloch dans sa citation de la n. 2 p. 2.

11. *Les modifications phonétiques du langage, étudiées dans le patois d'une famille de Cellefrouin (Charente)*, 1891.

« verticale ». Ces processus n'ont rien d'imaginaire : l'expérience prouve, comme l'a brillamment montré naguère, par exemple, le regretté J.-C. Dinguirard dans sa thèse *Ethnolinguistique de la haute vallée du Ger*¹², que la communauté a parfaitement conscience de ces « emblèmes », et possède à leur sujet un discours, qui du reste ne rend pas compte de toutes les différences objectives, mais en choisit une fraction symbolique aisément mémorisable.

3. Application à la « diachronie » et à la « diatopie » linguistiques.

Pour en revenir à notre propos liminaire, à savoir le problème de la variation, du polymorphisme, de la dynamique, de la fluctuation, répétons-le donc : ces faits s'expliquent uniquement si l'on rappelle à titre de préalable qu'à l'instar de toute activité émanant d'un être vivant, et indépendamment de la temporalité propre de l'observateur, l'activité langagière s'inscrit dans le temps, au premier chef sous sa forme naturelle et fondamentale, la forme orale. La mémoire utilise et privilégie cette dimension temporelle d'abord en permettant la fixation d'images et la construction de schèmes psychologiques qui sous-tendent l'expression verbale de la pensée — sinon la pensée elle-même pour une bonne part —, ensuite en rendant possible non seulement l'apprentissage du langage propre à la cellule sociale à laquelle appartient l'enfant, mais aussi son perpétuel enrichissement et sa permanente adaptation aux situations socio-culturelles successives. Chaque énoncé, disions-nous, est conditionné non seulement par son contenu et toutes les circonstances de son émission, mais aussi par la résultante mémorisée de tous les énoncés antérieurs dans leur cadre d'échange : dans ces conditions, la construction de l'énoncé linéaire correspond à une réalisation des schèmes parmi d'autres possibles, réalisation occasionnelle dont l'« empreinte » contribuera à conditionner la prochaine mise en œuvre de ces schèmes, c'est-à-dire l'énoncé suivant au moins dans ce qu'il a de commun avec lui, et peut-être même leur structure. Face à cette tension psychique permanente et à cette perpétuelle remise en question pour de nouveaux acquêts, la collectivité veille à garantir l'homogénéité du code et à assurer aussi la liaison entre les générations, distinctes mais en constante intrication : ce dernier aspect

correspond à une fonction méconnue du langage, passée inaperçue précisément parce qu'essentielle, et remarquée seulement lorsque se perpétuent des anomalies, auquel cas on fustige l'« inertie » ou la « néophobie archaïsante »... C'est la fonction « paradotique », qui maintient intactes des structures ou des parties de structures là où s'estompent les pressions novatrices ou niveleuses (formes « lexicalisées » dans les flexions, par exemple) : dans le « flux tempori-spatial » essentiel, c'est la stabilité qui étonne, rappelons-le, non le changement !

Ce cadre théorique permet d'expliquer à la fois la réalité opératoire d'une structure linguistique — systèmes phonologique, morphosyntaxique, partiellement lexical —, ses déséquilibres et ses paradoxes, ses inflexions et transformations qui aboutissent au changement, et le voisinage dans l'espace de variantes toutes également fonctionnelles qui procurent la diversité graduelle des parlers, des dialectes, des idiomes juxtaposés sans que soit jamais remise en cause l'intercompréhension (excepté les cas de « sauts » d'une typologie à l'autre, ainsi aux frontières basco-romanes, romano-germaniques, romano-celtiques, etc. : là s'impose le vrai bilinguisme). Et comme tout énoncé, tout échange s'inscrit dans le temps, cette intercompréhension entre voisins n'est pas seulement une faculté, une aptitude plus ou moins développées, mais un processus qui s'inscrit dans ce même contexte de remise en question perpétuelle : ainsi, les frontières dialectales et linguistiques sont dans leur essence tout aussi instables que la structure des langues, et la situation de variabilité permanente s'étend à l'espace, ce qui justifie le second terme de notre formule de « flux tempori-spatial ».

La variabilité affecte d'abord, bien entendu, les unités lexicales, « première articulation » de Martinet, parfaitement conscient dans l'esprit du locuteur, du moins dans une large mesure : c'est à elles, dans la grande majorité des cas, que font référence les usagers d'un parler pour l'opposer aux parlers voisins. Dès lors, il n'est pas étonnant que le lexème pèse d'un poids considérable dans les vicissitudes de la phonétique et de la morphologie dialectales : féru de statistiques de fréquence, nous nous scandalisions en 1954 (*op. cit.* p. 71) de lire chez J. Ronjat (*Grammaire istorique des parlers provençaux modernes*, II p. 199, § 326 β, altérations récentes du groupe s + consonne) « Le passage (de s) à [h] devant toute occlusive sourde s'observe... à Caors, *sauf quelques mots qui conservent sp* » (nous soulignons) ; encore que les statistiques nous paraissent toujours signifier quelque

12. Presses Universitaires de Lille, 1976.

chose, qui reste à définir avec rigueur, nous nous en étonnons moins aujourd'hui, après avoir vu par exemple — il s'agit de morphologie — certains lexèmes verbaux de la classe II, sur une aire bien définie de l'Ariège gasconne, suivre un certain modèle flexionnel, les autres un autre légèrement différent, et cela dans un remarquable mouvement d'ensemble, sans que l'on en puisse déceler une raison quelconque. Les oukases de Vaugelas, si décriées de certains, sanctionnent l'usage sur des bases essentiellement lexicales : c'est le caractère tortueux, imprévisible et apparemment gratuit de cette combinatoire aux innombrables pièges qui rend *a priori* caduc tout projet d'élaboration d'un dictionnaire « d'usage » exhaustif, qui devrait indiquer toutes les combinaisons aujourd'hui admises. Pour en revenir à ce phénomène d'« ancrage lexical » dans sa généralité, J. Séguy, devant un processus évolutif aux produits hétérogènes, parlait de « précipité polymorphique » ; peut-être, mais l'« orientation lexicale » de ce précipité ne se serait-elle pas dessinée dès les origines du processus ?

Quant au phonème — seconde articulation de Martinet —, il ne se « dégage » pas toujours des données dialectales aussi aisément qu'on le souhaiterait. S'il ne peut — heureusement — être question de généraliser la notion de « fluctuation de phonèmes » chère à C. Clairis (v. le début du présent article), on sait en revanche que les variations propres à une seule et même unité, et cela chez un seul et même individu, peuvent occasionnellement recouper certaines réalisations extrêmes des phonèmes voisins. En français régional, une double expérience trace les limites de la détermination de telles unités : si l'enquête réalisée par A. Martinet dans son Oflag pendant la guerre¹³ a donné des résultats relativement clairs parce que les principaux termes du choix étaient préalablement donnés dans chaque cas, les investigations d'H. Walter fournissent, quant à elles, une image plus nuancée et plus complexe de ces variations géographiques, cependant que la thèse d'A. Borrell sur la phonologie du français de Toulouse débouche sur des conclusions d'une extrême prudence : chacun des informants, tous Toulousains, paraît avoir son système propre, dont la netteté n'est pas toujours exemplaire... Aussi J. Séguy, pour élaborer les cartes « phonologiques » de l'ALG, a-t-il pris soin de les fonder sur la seule statistique : ce sont les pourcentages qui révèle-

13. *La prononciation du français contemporain*, 1945.

raient s'il s'agit de réalisations ou de phonèmes ; le recours aux « paires minimales » n'y est qu'accessoire¹⁴. Seul concevable — en dépit des affirmations de Sever Pop, v. p. 3 — dans le cadre d'un atlas, ce parti pris a fourni des résultats à notre avis fort satisfaisants.

4. *Système et structure dans la perspective du « flux » : le rôle ambigu de l'écriture.*

Les notions de « système » et de « structure » ne recouvriraient-elles donc aucune réalité ? A coup sûr, si : celle des « schèmes » psychologiques qui, se concrétisant sous la forme d'énoncés inscrits dans le « flux » temporel, ne peuvent perdurer ou se modifier eux-mêmes que dans le cadre de ce « flux » et celui d'une société donnée ; remis perpétuellement en question, ils ne sauraient donc à proprement parler infléchir, encore moins « interdire » ou « contraindre ». Alors que tout se passe, en matière de langage, au niveau des interférences, des échanges, des contextes et des situations, et que nous devrions nous contenter d'ordonner l'ordonnable, voilà que des schémas empruntés à la géométrie ou aux mathématiques nous ont fait aboutir à des impasses. Psychologues et logiciens se demandent depuis longtemps si le système des mathématiques appartient à l'ordre des réalités naturelles ou à celui des constructions de notre psychisme — à la vérité, dans la mesure où celui-ci est notre unique moyen d'approcher celui-là, le débat semble en dernier ressort bien oiseux... Mais ce qui à coup sûr oppose le système des mathématiques à un « système » linguistique, c'est que celui-ci est soumis au changement dans le temps et l'espace, et lié au devenir des sociétés, tandis que l'édifice mathématique paraît se construire régulièrement, et sans retour, depuis que les mathématiciens se succèdent d'une génération à l'autre. On pressent bien l'existence de certains « universaux » du langage, liés à des structures mentales « de base », et communs à tous les idiomes et à tous les individus... Mais les a-t-on jamais cernés ? Est-ce possible ? Et vaut-il la peine de chercher à le faire, puisque les moyens d'expression que les sociétés ont construits à partir (?) d'eux varient presque à l'infini ? Pourquoi s'obstiner à ne voir

14. V. J. Séguy, Essai de cartographie phonologique appliquée à l'Atlas Linguistique de la Gascogne, in *Actes du X^e Congrès international de ling. et de philol. romanes* (Strasbourg), Paris 1965, pp. 1029-1050. V. d'autre part les travaux bien connus d'U. Weinreich, G. Francescato, etc.

que système abstrait là où tout se passe, répétons-le, au gré des interférences et des échanges réels, dans les actes de parole ?

La responsable de cette inadéquation fondamentale, nous l'avons déjà pressenti, c'est l'écriture, cet instrument indispensable et jusqu'ici inégalé pour la transmission de la pensée dans nos sociétés. Elle partage avec la langue, en quelque sorte, le privilège ambigu d'être la meilleure et la pire des choses, eût dit Ésope. Par elle, l'homme qui parle devient le «locuteur dénaturé». Ses fondements comptables ou rituels sont connus : il fallait fixer la mémoire pour stocker ou négocier, ou la parole magique pour qu'elle fût efficace ; et sur cet objet irrémédiablement immobilisé, on s'est mis à dissenter et à vouloir recréer la vie, pour décrire le fonctionnement des langues et retracer leur histoire... Le désarroi qu'engendre cet artifice n'est connu que du dialectologue ou de l'anthropologue, qui à chaque enquête de terrain — ou à l'écoute des bandes enregistrées — revivent le drame de la fixation. Matériau fluent, imprécis en lui-même car entouré de mille connotations, soumis au caprice de l'humeur et de l'environnement, la parole ne se note qu'au prix d'une analyse sévère, du passage par les fourches caudines de filtres souvent arbitraires, d'une lecture simplifiante à travers des grilles conventionnelles... Bien sûr, elle n'est elle-même que convention, mais nos grilles sont-elles toujours adéquates ? Que l'on se reporte une fois encore aux diverses opinions émises à ce propos et citées en début d'article : comment noter «phonologiquement» tant qu'on ne connaît pas le «système phonologique» de l'idiome, et si l'on note de façon «impressionniste» comment éviter les transes du choix entre un [e] très fermé et un [i] très ouvert, entre une affriquée et un complexe occlusive + continue ? Car, pour écrire, il faut choisir, et la segmentation est déjà de la phonologie...

Heureusement pour l'utilisateur, qui s'y retrouve de la sorte, les «langues écrites», que les sociétés ont fixées à titre d'avatars facilement exportables de leur idiome, l'ont été comme des ensembles de normes plus ou moins strictement codifiées, et acceptées comme telles. La notation graphique est une de ces normes. Dans les systèmes hiéroglyphiques, où le lexème est roi, l'arbitraire est total, et le problème de l'adéquation au son ne se pose pas. Dans les autres, les conventions oscillent entre deux pôles, un pôle quasiment arbitraire, proche des hiéroglyphes, où la forme, généralement justifiée par l'histoire, s'écarte très largement de la réalité phonique — fr. «eau» pour [o], angl. «enough» pour [ɪnʌf], etc. —, et un pôle phonético-phonologi-

que, où l'écriture s'efforce de reproduire du mieux possible la forme phonique des énoncés — les tâtonnements des «orthographe» tout au long de l'histoire fourmillent d'enseignements à cet égard. Quel que soit leur bien-fondé, les graphies tendent aujourd'hui à se fixer, à se pétrifier, à se débarrasser des doublons, afin de faciliter la rédaction, l'impression, la diffusion de l'écrit, l'enseignement de la langue, et... sa mise en mémoire pour les traitements informatiques. Parallèlement, et pour les mêmes raisons, la langue se «robotise» dans sa forme et sa syntaxe, sinon dans son style. L'enseignement, les media, la presse garantissent sa rigidité, sa pérennité. Il n'y a plus aucune raison pour que change désormais quoi que ce soit. Une fois de plus, voilà l'«homo additus naturae», mais qui va maintenant bien plus loin, «adversus naturam»...

5. Conclusion.

Nous n'en sommes pas encore là. Mais beaucoup se comportent dans leurs travaux comme si la réalité eût été toujours conforme à cette image futuriste... Le réalisme, et donc l'efficacité, imposent là aussi, comme dans d'autres sciences humaines¹⁵, une prise en compte plus attentive du facteur «temps», non pour modifier l'approche des structures psycholinguistiques, qui n'en sont pas moins de bonnes représentations opératoires, mais pour savoir éviter l'écueil qui consisterait à les prendre pour des objets réels, immuables et opaques, résidant dans on ne sait quel empyrée, car à ce compte, si l'on est à même d'apprécier en toute sérénité la place et le rôle relatifs de chacune de leurs composantes, on risque en revanche de ne rien saisir de leur fonctionnement véritable ni de leur vocation naturelle au changement.

Jacques ALLIÈRES.

Université de Toulouse-Le Mirail

«L'Orangerie»

25, route d'Espagne

31100 Toulouse

15. Nous tenons à remercier ici tout particulièrement Anne-Marie Favard-Drillaud, psycho-criminologue, pour les conseils et suggestions qu'elle nous a apportés en la matière.